

Procès-verbal de la cérémonie d'assermentation du Conseil d'éducation du District scolaire francophone sud qui s'est tenue le 4 juillet au bureau du district, 425 rue Champlain, à Dieppe, de 18 h 06 à 20 h 29.

## **PRÉSENCES**

### **Conseil d'éducation**

Monsieur Réal Allain  
Monsieur Gilles Bourque, président  
Monsieur Gilles Cormier  
Monsieur Michel Côté  
Madame Pamela Doiron  
Madame Suzanne Gagnon  
Monsieur Marc LeBlanc  
Monsieur Roger Martin, vice-président  
Monsieur Gérard McKen  
Monsieur Willy Wilondja

### **District scolaire francophone sud**

Monsieur Gérald Richard, directeur général et secrétaire du CED  
Madame Monique Boudreau, directrice exécutive à l'apprentissage  
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers  
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage  
Madame Hélène Devarenes, directrice du développement de la petite enfance  
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques  
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

## **ABSENCES**

Madame Diane Albert-Ouellette, directrice exécutive à l'apprentissage  
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le directeur général, agissant à titre de président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il invite maître Thomas Maillet à procéder à l'assermentation des personnes élues au Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud pour la durée du mandat 2012-2016.

## **2. SERMENT D'ENTRÉE EN FONCTION**

Maître Thomas Maillet félicite et remercie les membres du Conseil de leur dévouement et de leur engagement envers l'éducation francophone. Il procède ensuite à l'assermentation des membres.

## **3. Collation et meilleurs souhaits au Conseil d'éducation 2012-2016**

Le président d'assemblée félicite à son tour les membres du CED et il invite les personnes présentes à prendre une collation.

## **4. ÉLECTIONS**

Avant de procéder aux élections à la présidence et à la vice-présidence, le président d'assemblée invite les membres à se présenter. Il poursuit en présentant les membres du personnel présents à l'assemblée et en donnant un bref aperçu des fonctions de chacun et chacune.

### **4.1 Élection à la présidence**

Le président d'assemblée invite les membres du Conseil à procéder à la nomination d'une personne à la présidence. Dans l'éventualité qu'il y ait plus d'un candidat ou plus d'une candidate, il demande alors à Madame Jeanelle Thériault et à Monsieur Luc Lajoie d'agir comme scrutateurs.

Un conseiller suggère qu'on demande à l'assemblée s'il y a des personnes intéressées au poste de présidence avant de débiter les nominations.

Le président demande s'il y en a parmi eux qui sont intéressés au poste de présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. Quatre membres ont manifesté leur intérêt au poste à la présidence : Messieurs Gilles Bourque, Roger Martin, Gérard McKen et Marc LeBlanc.

### **2012-07-04 – CED - 1**

**Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Gilles Bourque est proposée pour le poste à la présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. (Willy Wilondja, Michel Côté)**

Monsieur Bourque accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la présidence.

**2012-07-04 – CED - 2**

**Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Roger Martin est proposée pour le poste à la présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. (Suzanne Gagnon, Gilles Cormier)**

Monsieur Martin accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la présidence.

**2012-07-04 – CED - 3**

**Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Gérard McKen est proposée pour le poste à la présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. (Pamela Doiron, Gilles Cormier)**

Monsieur McKen accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la présidence.

**2012-07-04 – CED - 4**

**Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Marc LeBlanc est proposée pour le poste à la présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. (Gérard McKen, Roger Martin)**

Monsieur LeBlanc accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la présidence.

Le président d'assemblée demande alors à trois reprises s'il y a d'autres nominations. Il n'y a pas d'autres nominations.

**2012-07-04 – CÉD - 5**

**Sur une proposition dûment appuyée, le CED accepte les quatre candidatures qui ont été proposées à la présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud, soit : Messieurs Gilles Bourque, Roger Martin, Gérard McKen et Marc LeBlanc. (Suzanne Gagnon, Pamela Doiron)**

**Adoptée à l'unanimité**

**2012-07-04 – CÉD - 6**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le scrutin se fasse en deux temps, soit que les 2 candidats ayant obtenus le plus grand nombre de votes au 1<sup>er</sup> tour de scrutin soient soumis à un 2<sup>e</sup> tour de scrutin. (Willy Wilondja, Gilles Cormier)**

Suite aux discussions, un amendement a été proposé à la proposition **2012-07-04-CED-6** :

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'en cas d'égalité, que les membres procèdent à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin pour élire le président du CED. (Marc LeBlanc, Gilles Bourque)**

**Adoptée à l'unanimité**

À la lumière des discussions la proposition **2012-07-04 – CÉD – 6** se lira comme suit :

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le scrutin se fasse en deux temps, soit que les 2 candidats ayant obtenus le plus grand nombre de votes soient soumis à un 2<sup>e</sup> scrutin. En cas d'égalité, les membres procéderont à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin pour élire le président du CED. (Willy Wilondja, Gilles Cormier)**

**Adoptée à l'unanimité**

Les membres procèdent au 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Suite au vote, les candidats Bourque et McKen ont obtenu le plus grand nombre de votes. Les membres remercient les candidats Martin et LeBlanc d'avoir posé leur candidature à la présidence du CED.

**2012-07-04 – CED 7**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les bulletins de vote soient détruits. (Réal Allain, Gérard McKen)**

**Adoptée à l'unanimité**

Les membres procèdent au 2<sup>e</sup> tour de scrutin. Suite au vote, le directeur général annonce l'élection de Monsieur Gilles Bourque à la présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud.

Les membres de l'assemblée s'unissent pour féliciter et applaudir le nouveau président, Monsieur Gilles Bourque.

**2012-07-04 – CED 8**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les bulletins de vote soient détruits. (Suzanne Gagnon, Réal Allain)**

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4.2 Élection à la vice-présidence**

Monsieur Bourque, qui occupe maintenant le fauteuil de la présidence, demande s'il y a des membres intéressés au poste de vice-présidence.

Deux membres ont manifesté leur intérêt au poste de vice-présidence : Messieurs Réal Allain et Gérard McKen.

**2012-07-04 – CED – 9**

**Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Roger Martin est proposée pour le poste à la vice-présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. (Willy Wilondja, Gilles Cormier)**

Monsieur Martin accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la vice-présidence.

**2012-07-04 – CED – 10**

**Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Réal Allain est proposée pour le poste à la vice-présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. (Gérard McKen, Marc LeBlanc)**

Monsieur Allain accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la vice-présidence.

**2012-07-04 – CED - 11**

**Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Gérard McKen est proposée pour le poste à la vice-présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. (Marc LeBlanc, Willy Wilondja)**

Monsieur McKen accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la vice-présidence.

Le président demande alors à trois reprises s'il y a d'autres nominations. Il n'y a pas d'autres nominations.

**2012-07-04 – CED - 12**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le candidat ayant obtenu 6 voix ou plus soit élu à la vice-présidence. Si aucun candidat n'obtient 6 voix ou plus, le candidat ayant obtenu le plus petit nombre de votes sera éliminé et le Conseil procèdera à un 2<sup>e</sup> tour de scrutin. (Réal Allain, Marc LeBlanc)**

**Adopté à l'unanimité**

Les membres procèdent au vote. Après un premier tour de scrutin, un des scrutateurs annonce l'élection de Monsieur Roger Martin à la vice-présidence. Les membres félicitent et applaudissent le nouveau vice-président du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud.

**2012-07-04 – CED 13**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les bulletins de vote soient détruits. (Réal Allain, Pamela Doiron)**

**Adoptée à l'unanimité**

## **5. Dates à retenir**

### **5.1 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) : congrès et assemblée générale annuelle – 12, 13 et 14 octobre à Campbellton**

Le congrès et l'assemblée générale annuelle de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick auront lieu à Campbellton les 12, 13 et 14 octobre 2012. À noter que chaque conseil a droit à 5 délégués votants à l'AGA et à 3 représentants au conseil d'administration. Cependant, tous les membres sont invités à participer au congrès et être

présents à l'AGA. Les délégués votants à l'AGA seront choisis lors de la réunion de septembre de même que les représentants au CA.

Des renseignements relatifs à la FCENB seront envoyés aux membres du CED.

## **5.2 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) : congrès et assemblée générale annuelle – 18, 19 et 20 octobre 2012 à Moncton**

Le congrès et l'assemblée générale annuelle de la Fédération des conseils scolaires francophones auront lieu à Moncton les 18, 19 et 20 octobre 2012. À noter que chaque conseil a droit à 3 délégués votants à l'AGA. Puisque le congrès et l'AGA auront lieu à Moncton, tous les membres sont encouragés à y participer. Les délégués votants à l'AGA seront choisis lors de la réunion de septembre. Les membres sont invités à faire parvenir leur formulaire d'inscription dûment complété au district, à l'attention de l'adjointe à la direction générale.

Le programme préliminaire sera envoyé aux membres du CED.

## **6. Élève-conseillère**

**2012-07-04 – CED – 14**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter la candidature de Mathiane Vachon-Gravel, élève de 12<sup>e</sup> année de l'école Sainte-Anne, à titre d'élève-conseillère au CED du district scolaire francophone sud pour l'année 2012-2013. (Michel Côté, Roger Martin)**

Un conseiller demande à savoir s'il y a une raison pour laquelle les élèves-conseillers ne sont nommés que pour une année. Ce laps de temps est court pour apprendre ce qu'est le Conseil, son fonctionnement, son rôle, etc. Une conseillère mentionne que cette discussion a eu lieu récemment au niveau de la direction des Politiques et planification du MEDPE. Le directeur général fera un suivi à ce sujet et fera un rapport à la prochaine réunion.

### **Adoptée à l'unanimité**

La candidature de Madame Vachon-Gravel sera envoyée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

## **7. Session de travail – aout 2012 (date à déterminer par le Conseil)**

La session de travail aura lieu le 25 aout (à partir de 17 h) et le 26 aout.

La 1<sup>re</sup> réunion régulière du Conseil aura lieu le 10 septembre prochain au bureau du district :

- 17 h 50 : souper
- 18 h : huis clos
- 19 h : réunion publique

Lors de cette rencontre, le Conseil établira son calendrier des réunions.

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Réal Allain que la séance soit levée (20 h 29).

---

Gilles Bourque  
Président

---

Gérald Richard  
Secrétaire